

# L'influence de la langue littéraire sur les parlers populaires roumains : prémisses

Autor(en): **Dumistr cel, Stelian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **34 (1970)**

Heft 135-136

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399481>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'INFLUENCE DE LA LANGUE LITTÉRAIRE SUR LES PARLERS POPULAIRES ROUMAINS. PRÉMISSES <sup>1</sup>

L'influence de la langue littéraire sur les parlers populaires a été observée dès les débuts de la recherche scientifique de ce problème; cette influence constitue, d'ailleurs, une des raisons pour lesquelles cette recherche s'est imposée aux linguistes. Il suffira de nous rappeler que l'appel de Gaston Paris de recueillir et classer les principaux types des patois français est motivé par l'envahissement de la langue française<sup>2</sup>; de même, l'abbé Rousselot, déjà dans son étude *Introduction à l'étude des patois*<sup>3</sup>. L'intérêt accru manifesté dans ce dernier temps pour cette recherche<sup>4</sup> s'explique, sans doute, par le fait que le problème des relations entre la langue commune et les dialectes se pose avec plus d'acuité de nos jours. Cette étude a été favorisée par la vue d'ensemble sur les parlers d'une langue que donne la géographie linguistique et, aussi, par l'orientation de l'école linguistique française vers la recherche des aspects actuels de la langue, dans l'évolution de laquelle une grande importance a été accordée au facteur social.

Par la conception même de son fondateur, J. Gilliéron (selon lequel

1. Cet article représente le texte, complété, de notre communication au XII<sup>e</sup> Congrès international de Linguistique et Philologie romanes (Bucarest, 15-20 avril, 1968).

2. *Les parlers de France*, « Revue des patois gallo-romans », II, 1888, p. 161 ss.

3. « Revue des patois gallo-romans », I, 1887, p. 2, 3; voir aussi *Les modifications phonétiques du langage. Étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*, Paris, 1891, p. 159, 167, 323.

4. Au Congrès précité, de Bucarest, à l'exception des communications consacrées à ce thème présentées à la section de dialectologie et géographie linguistique, il y a eu une section, la XI<sup>e</sup>, intitulée *Variantes littéraires et variantes non littéraires*. A d'autres manifestations internationales des linguistes le problème a été souvent traité dans le cadre plus large des relations entre la langue parlée et la langue écrite ou à propos des atlas linguistiques régionaux.

un atlas linguistique a pour but de fournir des informations sur la vitalité des patois, sur les rapports « ... entre les parlers directeurs — y compris la langue littéraire — et les parlers socialement inférieurs... »<sup>1</sup>, la géographie linguistique a rendu possible la constatation de l'influence de la langue littéraire sur les patois. Dans ses études de géographie linguistique d'après l'*ALF*, Gilliéron a fréquemment l'occasion de constater la soumission des patois à la langue nationale, qui met bon ordre dans les situations embrouillées dans lesquelles les premiers arrivent comme suite des phénomènes pathologiques<sup>2</sup>.

L'esquisse sommaire du cadre dans lequel il faut chercher l'influence de la langue littéraire sur les parlers populaires exige que l'on rappelle le principe que la langue est un phénomène social, principe que l'on retrouve chez Ferdinand de Saussure, mais appliqué et exploité jusqu'à ses dernières conséquences par A. Meillet<sup>3</sup>. Qu'on remarque que cette manière d'envisager la langue a conduit ces deux linguistes à des formulations spéciales en ce qui concerne le processus que nous suivrons. Ainsi, de Saussure, s'occupant des problèmes de linguistique géographique, a une section *Langue littéraire et idiome local*<sup>4</sup>, et Meillet, pour ne citer qu'un seul cas, constate : « ... l'extension des langues communes est un trait frappant du monde actuel. Le français commun par exemple remplace les anciens parlers locaux qui s'éliminent<sup>5</sup>. »

Après l'esquisse de ce cadre, qui veut préciser les problèmes généraux de l'étude de ce processus, nous essayerons de distinguer quelles sont les conditions dans lesquelles se produit l'influence de la langue littéraire sur les parlers populaires roumains. C'est pourquoi nous passerons en revue quelques moments et aspects de l'histoire du roumain afin d'analyser les facteurs ayant favorisé ou ralenti le processus.

1. Ap. K. Jaberg, *Aspects géographiques du langage*, Paris, 1936, p. 19; de même, A. Dauzat, *Essais de géographie linguistique. Noms d'animaux*, Paris, 1921, qui parle de l'influence de la langue littéraire sur les patois comme d'un principe directeur de Gilliéron (p. vi).

2. Voici quelques références tirées de la *Généalogie des mots qui désignent l'abeille d'après l'Atlas linguistique de la France*, Paris, 1918, où le fait est invoqué : p. 6, 41, 50, 59, 129, 157, 158, 159, 161, 175, 200, 305. V. aussi ses études concernant la pathologie et la thérapie verbales.

3. Iorgu Iordan, *Lingvistica romanică*, Bucarest, 1962, p. 305

4. *Cours de linguistique générale*<sup>2</sup>, Paris, 1922, p. 267; v. p. 41.

5. *Les langues du monde*, Paris, 1924, p. 9; v. aussi *Les langues dans l'Europe nouvelle*<sup>2</sup>, Paris, 1928, chap. *Extension des langues communes*.

1. **La base dialectale du roumain.** De la langue romane dacomésiennne, la langue des populations romanisées de la presqu'île Balkanique et de la Dacie du commencement de notre ère, a résulté, entre les VII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècle, le roumain commun. La séparation de ladite population romanisée, après l'arrivée des Slaves, est à la base de la division du roumain commun en quatre dialectes<sup>1</sup> : le daco-roumain, le macédo-roumain, le mégléno-roumain et l'istro-roumain. Les populations parlant ces trois derniers dialectes représentent la partie de cette population du sud du Danube qui « ... a migrat ca păstori atît spre sud, sud-vest și vest, ajungînd pînă în Pelopones și Istria »<sup>2</sup> (a effectué une migration comme bergers vers le sud, sud-ouest et ouest, en arrivant jusqu'au Péloponèse et en Istria). De cette manière, sur le territoire où l'on parle aujourd'hui le roumain se trouve, isolée, une population qui parle un seul dialecte, le daco-roumain, appartenant à la population romanisée de Dacie, à laquelle s'est jointe une partie de la population venue du sud du Danube. Par suite de cette situation, à l'époque moderne, la langue roumaine littéraire sera confrontée seulement avec ses divisions territoriales, assez peu différenciées, issues d'un seul dialecte.

L'importance de ce fait est mise en évidence, si nous nous rapportons à la grande diversité dialectale que rencontrent, dans leur action de conquête de tout le territoire national, le français, l'italien ou l'allemand. Pour prendre un exemple, par suite des différenciations linguistiques développées sur le territoire de la France entre les IX<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (manifestées d'abord par la délimitation, en partant du latin vulgaire, de ces trois groupes, langue d'oc, langue d'oïl et franco-provençal et, puis, des divers traits régionaux)<sup>3</sup>, au moment de la pénétration du français dans les provinces, les rapports de celui-ci avec les dialectes locaux ont pris l'aspect du remplacement d'une langue par une autre. On peut comparer cette phase et celle de la pénétration du latin en Gaule ; au terme romanisation correspondant celui de francisation<sup>4</sup>. Au moment de la

1. La terminologie traditionnelle, basée sur le critère généalogique, est entièrement justifiée pour le moment que nous considérons.

2. *Istoria României*, I, Bucarest, 1960, p. 797.

3. Albert Dauzat, *Histoire de la langue française*, Paris, 1930, p. 15, 541 ; v. aussi Auguste Brun, *Parlers régionaux. France dialectale et unité française*, Paris-Toulouse, 1946, chap. *Le moyen âge ou la France dialectale*, p. 23-55 ; W. v. Wartburg, *Évolution et structure de la langue française* 5, Berne, 1958, p. 80-81.

4. Albert Dauzat écrit : « ... le français du XIX<sup>e</sup> siècle a repris pour son compte les moyens qu'avait employés le latin pour déraciner le gaulois ou l'ibère », *Essai de métho-*

francisation ou de l'italianisation, les patoisants sont des bilingues <sup>1</sup>. Au contraire, le processus linguistique qui se produit dans la diffusion de la langue roumaine littéraire c'est l'emprunt, conçu, d'après la théorie saussurienne, comme l'élément étranger introduit dans le système de la langue, défini par opposition avec l'ensemble des éléments antérieurs <sup>2</sup>.

Ainsi, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, en nous référant à l'unité dialectale du territoire de la Roumanie, il faut tenir compte, avant tout, du fait qu'il s'agit de la situation que nous constatons dans l'évolution d'un seul dialecte. Toutefois, même dans ces conditions, vu l'étendue du territoire sur lequel on parle le roumain, le maintien de son unité demande, tout de même, une explication, que nous ne nous proposons pourtant point de fournir. Nous voulons seulement passer en revue quelques opinions de la linguistique roumaine et quelques faits apportés en discussion, dans le seul but de mettre en évidence les traits spécifiques du roumain concernant le processus étudié.

Quoiqu'elle ait de nombreux adversaires, la théorie d'après laquelle les limites dialectales correspondent aux anciennes frontières ethniques est souvent invoquée <sup>3</sup>. Pour la situation sur le territoire de la France, on apprécie, par exemple, comme une des causes principales des divergences

*dologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans*, Paris, 1906, p. 192 ; du même, *La géographie linguistique*, Paris, 1922, p. 187, 193 ; A. Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle* <sup>2</sup>, p. 108 ; Oscar Bloch, *La pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales*, Paris, 1921, p. 2 ; A. Brun, *Parlers régionaux...*, p. 140.

1. G. I. Ascoli, ap. Tullio De Mauro, *Storia linguistica dell'Italia unita*, Bari, 1963 p. 368 ; A. Dauzat, *Essai de méthodologie linguistique...*, p. 194 ; A. Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle* <sup>2</sup>, p. 109, 117 ; F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* <sup>2</sup>, p. 268 ; A. Brun, *Parlers régionaux*, p. 80, 126, 131 ; J. Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, Toulouse, 1950, p. 82 ; C. Grassi, *Comportamento linguistico e comportamento sociologico*, « Archivio glottologico italiano » XLIX, 1964, 1, p. 59. Certes, ce problème, pour la France par exemple, se pose à des degrés différents pour le domaine des parlers provençaux ou de langue d'oc, et celui des parlers français, ou de langue d'oïl, et, à plus forte raison, pour les régions dont le parler est à la base des langues littéraires respectives, ceux de l'Île de France (qui ne manque pas de patois, v. A. Brun, *Parlers régionaux* p. 95-96 ; v. aussi Marie-Rose Aurembou, *L'évolution des patois de l'Île de France depuis les enquêtes d'Edmont...*, communication présentée au XII<sup>e</sup> Congrès international de Linguistique et Philologie romanes, de Bucarest) ou, en Italie, de la Toscane.

2. L. Deroy, *L'emprunt linguistique*, Paris, 1956, p. 2.

3. Nous nous référons à la correspondance entre la répartition des dialectes et les vieux habitats humains sous un aspect plus général, celui des rapports entre les aires linguistiques et leurs bases historiques.

linguistiques (la) « variabilité des éléments ethniques selon les contrées où se mélangaient, dans des proportions variables, Latins, Gaulois, Germains <sup>1</sup> ». Le substrat est également invoqué parmi les facteurs de différenciation sur le territoire de l'Italie <sup>2</sup>.

Pour la situation de Roumanie, on ne saurait supposer, par opposition, que l'unité dialectale serait due à l'unité ethnique sur le territoire du pays. Et cela, d'abord, parce que dans la formation du peuple roumain, outre la base ethnique du processus historique, formée par la population autochtone (par laquelle on entend la population romanisée, restée sur l'ancien territoire de la Dacie, les Daces libres, inclusivement les Carpes), se sont produits des mélanges avec d'autres populations ; l'élément ethnique et linguistique slave y a une importance particulière <sup>3</sup>. En deuxième lieu, parce que sur le territoire où vivent les Roumains il y a des groupements de populations allogènes. Quelques-unes d'entre elles sont nombreuses et établies ici depuis la période qui a suivi immédiatement la formation du peuple roumain.

La grande unité de la langue roumaine, qui se manifeste dans des différences dialectales réduites, dans l'apparition indépendante, sur des territoires différents, des mêmes phénomènes, est expliquée par Alexandru Philippide par l'unité originaire, conservée aussi plus tard, de la base d'articulation et de la base psychologique. Celles-ci sont dues au fait que : « ... elementele constitutive ale lui [ale poporului român] au trăit în cea mai strînsă legătură posibilă din punct de vedere geografic și politic » (les éléments constitutifs du peuple roumain ont vécu dans les relations les plus étroites possibles du point de vue géographique et politique), qu'ils ont constitué « o masă unică din punct de vedere geografic și politic » <sup>4</sup> (une masse unique du point de vue géographique et politique). Mais avec cela, il faut aborder le problème de l'ancienneté de la population ayant habité le territoire sur lequel on parle le roumain ; c'est un aspect sous

1. A. Dauzat, *Histoire de la langue française*, p. 13. V. aussi G. Ivănescu, *La formation des langues romanes occidentales, Actas del XI Congreso internacional de lingüística y filología románicas*, I, Madrid, 1968, p. 303-310.

2. Bruno Migliorini, *Storia della lingua italiana* <sup>3</sup>, Firenze, 1961, p. 10-14 ; cf. et Gerhard Rohlfs, *La struttura linguistica dell'Italia*, dans *An den Quellen der romanischen Sprachen*, Haale (Saale), 1952, p. 91, 100 ss ; De Mauro, *Storia linguistica dell'Italia unita*, où l'on trouve une discussion sur le problème ; v. p. 23, 306-308.

3. *Istoria României*, I, p. 615, 808.

4. Alexandru Philippide, *Originea românilor*, II, Jassy, 1928, p. 383-384.

lequel la différence entre le roumain et les langues de l'Europe occidentale est plus facile à observer.

Dans la survivance en Italie ou en France, des régions ethno-linguistiques d'avant la romanisation (qui ont à la base, à leur tour, les régions naturelles), calquées dans les divisions administratives et ecclésiastiques ultérieures <sup>1</sup>, la note caractéristique c'est la stabilité, parfois la fixité, des populations. Au contraire, les facteurs qu'on peut invoquer en faveur de l'unité linguistique sur le territoire de la Roumanie supposent la mobilité des populations, qui a permis, jusqu'à une époque relativement tardive, que ce territoire puisse être repeuplé. Dans ces conditions on peut arriver à l'unité linguistique.

C'est ainsi que Sextil Pușcariu observait, pour la période d'avant la romanisation : « În sud-estul european coeziunea provincială nu pare a fi fost prea mare pe vremea strămoșilor noștri daco-geto traci » <sup>2</sup> (dans le sud-est européen la cohésion provinciale ne semble pas avoir été grande à l'époque de nos aïeux daco-géto-thraces). Pour ceux qui soutiennent diverses théories sur le lieu de la formation de la langue roumaine, une note caractéristique c'est la genèse (ou la conservation) de celle-ci sur un territoire relativement restreint (ou dans certaines zones relativement limitées), d'où elle s'est ensuite répandue, par les mouvements de populations, sur le territoire du pays. D'après Alexandru Philippide, les hommes qui parlaient le dialecte daco-roumain ont occupé le territoire qu'ils habitent à la suite de deux migrations distinctes, sous forme de vagues <sup>3</sup>; c'est par là qu'on explique l'existence de deux sous-dialectes, nordique et méridional. Emil Petrovici estime que, dans le cadre du processus de la reromanisation de la Dacie, ceux qui parlaient des sous-dialectes du daco-roumain se sont répandus dans les vallées et les plateaux intérieurs et extérieurs de la Transylvanie en partant des foyers situés dans les montagnes qui entourent cette province. C'est dans ces foyers que se sont maintenus la langue et l'être ethnique du peuple roumain <sup>4</sup>.

1. W. Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, ap. Sextil Pușcariu, *Limba română*, I, Bucarest, 1940, p. 166-167; Rousselot, *Les modifications phonétiques du langage...*, p. 348; Matteo Bartoli, *Caratteri fondamentali delle lingue neolatine*, AGI, XXIX, 1937, I, p. 13; Wartburg, *La fragmentación lingüística de la Romania*, Madrid, 1952, p. 90-91; De Mauro, *op. cit.*, p. 208, 309-310.

2. *Limba română*, I, p. 167.

3. Al. Philippide, *Originea românilor*, II, p. 389-390.

4. *Transilvania, vatră lingvistică a românismului nord-dunărean*, « Transilvania » (Sibiu), 72, 1941, 2, p. 102-106; v. aussi « Dacoromania » (Cluj), X, 1943, I, p. 121 ss.

Enfin, d'après E. Gamillscheg et G. Reichenkron, à partir des foyers (*Kerngebiete*) dans lesquels la romanisation avait été plus intense et d'une durée plus longue se sont produits des déplacements de populations vers les territoires habités de nos jours par les Roumains<sup>1</sup>. Il faut retenir, comme note commune, ces mouvements de population vers les zones moins peuplées, depuis l'intérieur de certaines zones-noyau, favorables à l'unité linguistique. Il y en aurait selon Petrovici, Gamillscheg, Reichenkron, plusieurs, et cela expliquerait les différences linguistiques au sein du daco-roumain. Pour le maintien de l'unité linguistique sur le territoire de la Roumanie on a invoqué les migrations des bergers roumains, qui ont rendu possibles les échanges entre diverses régions linguistiques et ont empêché une différenciation dialectale semblable à celle de France ou d'Italie<sup>2</sup>.

Même si l'on accepte l'une ou l'autre de ces théories, si l'on admet l'existence de quelques lacunes de population, ou si l'on n'accorde aux migrations des bergers qu'une importance réduite (dans l'espace, dans le temps et en efficacité) nous croyons qu'il faut reconnaître la mobilité des populations comme une caractéristique de notre pays, pour l'époque envisagée. Sous ce rapport, c'est notamment la comparaison avec la situation de l'Europe occidentale qui l'atteste. C'est la raison pour laquelle il faut chercher l'explication de l'unité dialectale du roumain en partant d'ici. Quelle que soit cette explication, il est certain que la base dialectale unitaire sur laquelle s'est formé le roumain constitue un facteur qui aura des effets positifs pour l'ensemble du processus que nous étudions.

**2. L'état des sous-dialectes du daco-roumain jusqu'à la formation d'une langue nationale.** L'unité qui est à la base du roumain se fait sentir, aussi, dans les distinctions qui se sont développées plus tard sur le territoire de la Roumanie. En fait, il faut constater que l'évolution des parlers roumains a été très peu étudiée. Dans ce domaine, faute de sources pour une période plus ancienne, il faudra étudier les textes non-littéraires appartenant aux différentes provinces des XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Les préoccupations des dialectologues roumains se sont dirigées de préférence

1. Ap. Vasile Arvinte, *Die Entstehung der rumänischen Sprache und des rumänischen Volkes im Lichte der jüngsten Forschung*, dans « Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen », 204. Band, 1967, 1. Heft, p. 19-20.

2. O. Densusianu, *Histoire de la langue roumaine*, II, Paris, 1938, p. 12 ; cette unité de la langue roumaine est considérée par Densusianu bien relative ! (*ibidem*).

vers l'analyse de l'aspect dialectal du territoire daco-roumain, recherche favorisée par la publication de l'*Atlas linguistique roumain*. En face des trois divisions, proposées par G. Weigand, ou des deux, proposées par A. Philippide, une analyse plus détaillée des faits phonétiques et lexicaux a conduit à la mise en évidence de cinq sous-dialectes : le valaque, le moldave, ceux de Banat, de Crişana et de Maramureş. Est-ce que ces résultats contredisent l'image de l'unité dialectale de la langue roumaine dont nous avons parlé précédemment ?

En fait, les différences entre ces subdivisions linguistiques quant à la phonétique, se réfèrent rarement à des faits qui opposent les cinq sous-dialectes (par exemple, la prononciation des occlusives vélaires *c g*, suivies de *e* ou *i*). D'autres traits se retrouvent seulement dans quelques-uns de ces sous-dialectes (par exemple, la palatalisation des dentales *t, d, n*). On invoque fréquemment des traits qui opposent l'un après l'autre un sous-dialecte à tous les autres (par exemple, l'apparition d'un *c* épenthétique dans un mot comme *sclab*, par rapport à *slab* « maigre », dans le sous dialecte de Crişana, la palatalisation de *f* et *v* comme *s* et *z* dans le sous-dialecte de Maramureş, de divers archaïsmes, etc.). En ce qui concerne le vocabulaire, les différences visent très rarement des mots appartenant au fonds principal lexical ; on invoque le maintien de certains archaïsmes, l'apparition de quelques mots (ou variantes) provenant des divers étymons latins ; on y ajoute la présence de quelques emprunts à diverses langues, comme résultat des relations avec les populations allo-gènes, des évolutions sémantiques particulières, etc. Les distinctions concernant la morphologie et la syntaxe varient, elles-aussi, quant à leur importance. Dans les grandes lignes, on prend en considération pour les noms des formes du pluriel et des constructions des cas spéciaux (les unes dues au système phonétique de chaque sous-dialecte), pour les verbes, la fréquence d'une certaine conjugaison, la fréquence de quelques constructions, des variantes dues à des accidents phonétiques, etc. On indique, ensuite, des différences quant à l'ordre des mots et de nouveau, la conservation de certains archaïsmes, l'influence des langues avec lesquelles le roumain a eu des contacts dans diverses régions, etc <sup>1</sup>. Vu le cadre limité de cette étude, nous ne pouvons pas insister là-dessus.

1. On trouve un exposé détaillé sur les traits des sous-dialectes du roumain (nommés par l'auteur dialectes) chez I. Coteanu, *Elemente de dialectologie a limbii române*, Bucarest, 1961, p. 66-113.

On peut toutefois observer que les délimitations faites d'après l'*Atlas* ont de l'importance pour la connaissance de quelques aspects régionaux de la langue roumaine, mais elles n'ont pas contribué, dans la même mesure, à l'éclaircissement du problème des rapports entre ces aspects régionaux, nommés, à juste titre, « subdialecte » (sous-dialectes) ou « graiuri locale » (parlers locaux) <sup>1</sup>. Et cela parce que, comme on l'a déjà montré <sup>2</sup>, les différences entre diverses zones linguistiques ont été mises en évidence, tandis que les ressemblances, plus nombreuses, ont été passées sous silence. En partant des ressemblances entre les parlers de Transylvanie et de Moldavie, qui présentent tous des différences assez considérables par rapport au sous-dialecte du sud (la Valachie), on ramène ainsi en discussion le point de vue d'Alexandru Philippide, soutenu depuis aussi par Iorgu Iordan. De cette manière, nous ne faisons que prolonger l'application du critère d'après lequel les idiomes du sud du Danube (voir aussi plus haut) sont considérés comme des dialectes <sup>3</sup>.

Il faut souligner que, en fait, outre la possibilité de faire connaître en détail les traits des divers parlers locaux sur le territoire de la Roumanie, c'est toujours l'*Atlas linguistique roumain* qui fera ressortir l'unité de la langue roumaine, par comparaison avec d'autres langues <sup>4</sup>. Comment explique-t-on le maintien de cette unité jusqu'à la fondation de l'État national roumain ? On sait que, jusque dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Roumains ont vécu dans trois États différents, la Valachie, la Moldavie et la Transylvanie. Les frontières de ces États n'ont pas constitué de frontières linguistiques. Le processus de développement féodal a été freiné par suite de la prise des pays roumains par l'Empire otto-

1. E. Petrovici, *Repartiția graiurilor dacoromâne pe baza Atlasului lingvistic român*, « Limba română » (Bucarest), III, 1954, 5, p. 5, 15.

2. Ion Gheție, *Cu privire la repartiția graiurilor dacoromâne*, « Studii și cercetări lingvistice » (Bucarest), XV, 1964, 3, p. 317-346. Là dessus v. aussi Em. Vasiliu, *Fonologia istorică a dialectelor dacoromâne*, Bucarest, 1968, *passim*.

3. Al. Philippide, *Originea românilor*, II, p. 339 ; v. aussi E. Petrovici, *L'unité dialectale de la langue roumaine*, « Revue roumaine de linguistique » (Bucarest), IX, 1964, 4, p. 375-388.

4. Sever Pop, *L'Atlas linguistique de la Roumanie*, RLiR, IX, 1933, p. 107 ; Sextil Pușcariu, *Préface à l'Atlas linguistique roumain*, I, t. I, p. 11 ; J. Boutière, *Quelques observations sur les cartes lexicologiques de « l'Atlas linguistique de la Roumanie »*, dans *Études romanes dédiées à Mario Roques*, Paris, 1946, p. 194 ; à propos de ce sujet, voir les conclusions auxquelles arrive G. Rohlfs, *Die lexikalische Differenzierung der romanischen Sprachen. Versuch einer romanischen Sprachgeographie*, München, 1954.

man. De la sorte, des organisations politiques capables de grouper les Roumains autour des grands centres en rivalité ne s'y sont pas développées. En Transylvanie, soumis à une domination étrangère, les Roumains n'ont pas formé une unité politique, capable de les différencier de ceux qui vivaient au-delà des Carpathes <sup>1</sup>. Seuls les sous-dialectes valaque et moldave correspondent à d'anciennes organisations d'État, mais les territoires sur lesquels ils sont parlés englobent pour chacun d'eux les parties limitrophes de la Transylvanie <sup>2</sup>. Les relations économiques, politiques et culturelles, ainsi que les mouvements démographiques, qui ont eu lieu entre les trois pays roumains, ont constitué des facteurs d'importance capitale pour le maintien de l'unité de la langue et du peuple roumains <sup>3</sup>.

De cette différenciation réduite de la langue parlée devait profiter la langue dont on se servait en écrivant. On a constaté qu'il y a plusieurs variantes régionales de l'ancien roumain littéraire et que la présence de celles-ci est en étroite liaison avec les variantes régionales parlées du roumain <sup>4</sup>. Les différences entre ces variantes littéraires (nommées par Ivănescu *dialectes littéraires*), écrites, se maintiennent au niveau des différences entre les sous-divisions parlées du daco-roumain. Cependant, on ne peut admettre l'existence d'une langue littéraire unitaire dès le premier siècle des écrits roumains, même si les livres utilisés dans l'Église ont fixé un nombre, toujours croissant, de normes (par exemple, le renoncement à certains phonétismes sentis comme « non littéraires »). Le processus a été d'autant plus aisé que ces livres circulaient parmi des clercs dont la langue différait si peu. D'ailleurs, nous allons en venir à la question de la date à partir de laquelle on peut parler d'une langue roumaine littéraire unitaire.

Pourtant, aussitôt que l'on peut constater l'observation de quelques normes par écrit, les moyens ont manqué pour que ces normes s'imposent à une collectivité plus grande. Les conditions culturelles et politiques dans lesquelles ont vécu jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle les locuteurs du roumain s'y

1. S. Pușcariu, *La place de la langue roumaine parmi les langues romanes*, dans *Études de linguistique roumaine*, Cluj-Bucarest, 1937, p. 23.

2. E. Petrovici, *Repartiția graiurilor dacoromâne...*, voir les cartes des p. 6 et 8.

3. Voir *Unitate și continuitate în istoria poporului român*, sous la rédaction du prof. D. Berciu, Bucarest, 1968, *passim*.

4. Gheorghe Ivănescu, *Problemele capitale ale vechii române literare*, Jassy, 1948 ; v. p. 80-94 et 369-374.

sont opposées. Par écrit, l'emploi du roumain est connu à peine au xvi<sup>e</sup> siècle, mais il faudra encore un siècle pour qu'il remplace le slave comme langue officielle de l'Église et de la chancellerie, dans les deux principautés, la Valachie et la Moldavie. C'est toujours au xvii<sup>e</sup> siècle qu'appartiennent les premiers textes juridiques roumains imprimés. Ce n'est qu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et au commencement du xix<sup>e</sup> siècle, par l'impression de manuels et de livres techniques, de même que par les écoles nationales, qu'on peut parler de la création de quelques moyens de diffusion de la culture parmi des masses plus larges<sup>1</sup>.

Le facteur politique qui a retardé ce processus c'est l'accomplissement très tardif de l'unité nationale de l'État roumain. On sait, en effet, qu'en 1859 s'est réalisée l'union des deux principautés, la Valachie et la Moldavie, et que ce n'est qu'en 1918, par l'union de la Transylvanie, que le territoire de la Roumanie s'est complété et que l'unification de l'État roumain national s'est achevée. Alors, on peut constater que, si la situation historique et les liens existants pendant la féodalité entre les trois pays roumains ont positivement influencé le maintien de l'unité de la langue, la division politique prolongée du territoire a constitué un obstacle à la création de la langue roumaine littéraire et, surtout, à la diffusion de ses règles.

La comparaison fera mieux ressortir le caractère spécifique de la langue roumaine relatif aux aspects envisagés. Pendant la féodalité, les langues de l'Europe occidentale ont eu des tendances centrifuges, de fragmentation. La division féodale, en accentuant l'importance des limites géographiques, a conduit à la mise en évidence de quelques organisations politiques, sociales et économiques autour des centres qui étaient souvent en rivalité. Sur le territoire de la France, par exemple, on note que le morcellement linguistique, conséquence du morcellement féodal, s'affirme au xii<sup>e</sup> siècle dans le domaine d'oïl par l'existence des dialectes provinciaux, mieux caractérisés que dans les autres domaines, et correspondant, approximativement, aux unités sociales et politiques<sup>2</sup>. Quant à l'Italie, on peut aisément établir des rapports entre les États féodaux (parfois aussi les divisions ecclésiastiques) et les dialectes parlés sur le terri-

1. Al. Rosetti, B. Cazacu, *Istoria limbii române literare*, I, Bucarest, 1961, p. 111-112, 146, 207-208, 365 ss.

2. A. Dauzat, *Histoire de la langue française*, p. 542; v. aussi A. Brun : « ... il y a une France dialectale qui est un autre nom de la France féodale... », *Parlers régionaux...*, p. 149; v. p. 23-24, 26.

toire du pays <sup>1</sup>. Quant aux aspects culturels avec lesquels il faut compléter la comparaison, nous ajouterons qu'à l'unité de la langue écrite de toutes les provinces roumaines, que nous avons évoquée, il faut opposer l'existence, dans l'Europe occidentale, des langues écrites régionales. Elles ont contribué à l'individualisation des dialectes et ont permis le développement des littératures dialectales. Par exemple, on caractérise la littérature française jusqu'au xiv<sup>e</sup> siècle comme nettement dialectale. Les premières œuvres littéraires sont écrites en dialectes de Champagne, Picardie, Normandie. Ce n'est qu'après l'extinction des centres intellectuels comme Troyes, Arras, Rouen, à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, que s'est imposé Paris <sup>2</sup>. Le fait coïncide avec le commencement de la centralisation de l'État français qui imprimera un autre sens à l'évolution linguistique sur le territoire de la France.

**3. Le commencement de l'influence de la langue littéraire sur les parlars populaires roumains.** En ce qui concerne le moment à partir duquel on peut parler d'une langue littéraire roumaine, il y a maintes opinions <sup>3</sup>. Pour le fait que nous étudions, c'est la langue littéraire née en même temps que la nation roumaine <sup>4</sup> qui présente de l'importance. Elle représente une *κοινή* réalisée par l'intégration de ces deux variantes régionales de la langue littéraire, parlées par les hommes cultivés de Bucarest et de Jassy avant l'Union <sup>5</sup>. La condition essentielle de la diffusion des formes de la langue littéraire parmi les locuteurs des parlars populaires c'est le facteur politique, la réalisation de l'unité nationale, avec ses conséquences. L'existence de certaines ébauches d'une langue nationale avant

1. K. Jaberg, *Aspects géographiques du langage*, p. 33-34 ; G. Rohlfs, *La struttura linguistica dell'Italia*, p. 91 ss ; De Mauro, *Storia linguistica dell'Italia unita*, p. 21-26 ; pour les causes des limites des dialectes, v. aussi E. Coseriu, *La geografia lingüistica*, Montevideo, 1956, p. 25-26.

2. A. Dauzat, *op. cit.*, p. 542-543 ; A. Brun, *op. cit.*, p. 43-44, 64, 149 ; Wartburg, *Évolution et structure...*, p. 85-88 ; sur les dialectes littéraires de l'Italie, v. De Mauro, *op. cit.*, p. 32-33.

3. Voir G. Istrate, *Originea și dezvoltarea limbii române literare*, « Analele științifice ale Universității « Al. I. Cuza » din Iași », S. III, t. III, 1957, p. 81-91 ; et v. Rosetti-Cazacu, *op. cit.*, p. 15 ss.

4. Iorgu Jordan, LR, III, 1954, 6, p. 67-70 ; et v. Al. Philippide, *Principii de istorie a limbii*, Jassy, 1894, p. 9.

5. E. Petrovici, *Baza dialectală a limbii noastre naționale*, « Limba română » (Bucarest), IX, 1960, 5, p. 61, 78.

même la naissance de l'État roumain national <sup>1</sup> pouvait, en l'absence de la centralisation de l'État, avoir seulement des effets restreints pour le développement du roumain moderne ; elle pouvait ne pas avoir des conséquences sociales. Par analogie, rappelons-nous le cas de l'Italie, où « un idioma panitaliano, *il fiorentino* » existait dès le début du *Trecento*. Ne jouissant pas des conditions propres à une diffusion parmi des couches plus larges de la population, la langue littéraire italienne d'avant 1861 était, comme langue des écrivains et de la société cultivée, condamnée à être considérée comme une langue morte <sup>2</sup>.

C'est à la même conclusion que nous conduit la considération de la situation opposée, qu'on rencontre en France. La lutte contre les innovations populaires, la fixation de la langue, qui devient un modèle pour la bourgeoisie et pour le peuple et la pénétration de la langue française sur tout le territoire du pays sont les résultats de la centralisation de l'État pendant les périodes correspondant au français moyen, classique et contemporain. Donc, aux effets de différenciation linguistique de la division féodale et du prestige culturel des dialectes s'opposera, très tôt par rapport à d'autres pays de l'Europe, la tendance de subordination face à la langue nationale. Le dialecte perdra son prestige culturel et social à cause de son abandon par les lettrés et par la haute société. C'est ainsi que les dialectes se dégradent, tombent au rang de patois ; les voies sont ouvertes pour la pénétration de la langue commune <sup>3</sup>.

Étant donné que cette *zovî* bucarestoise, qui est à sa base, a pris naissance après l'Union par le contact direct dans la capitale du pays entre les intellectuels valaques, moldaves et transylvains, la langue littéraire roumaine a des traits phonétiques et morphologiques appartenant aux principaux parlers roumains (le moldave, le valaque, etc.) <sup>4</sup>. Il en résulte que : a) dans ses rapports avec les parlers populaires elle n'apparaîtra pas aux locuteurs de ceux-ci comme une autre langue <sup>5</sup> (comme il arrive dans

1. Iorgu Iordan, *Limba română contemporană* <sup>2</sup>, Bucarest, 1956, p. 12.

2. De Mauro, *Storia linguistica dell'Italia unita*, p. 27-29, 32, 207.

3. Dauzat, *Histoire de la langue française*, p. 90-91, 111, 126, 543 ; v. aussi Auguste Brun, *La langue française en Provence de Louis XIV au Félibrige*, Marseille, 1927, p. 8-39 ; id., *Parlers régionaux*, p. 7, 58, 84, 89, 143 ; Wartburg, *Évolution et structure...*, p. 122.

4. E. Petrovici, *Baza dialectală a limbii noastre literare*, p. 60, 78 ; G. Istrate, *Originea limbii române literare. Noi contribuții*, « Analele științifice ale Universității Al. I. Cuza din Iași », S. III, t. VI, 1960, 2, p. 70, 77.

5. A l'occasion d'une enquête faite en 1929 par les membres du Musée de la langue

d'autres pays); *b*) en se soumettant aux normes de la langue littéraire, les locuteurs de tous les parlers populaires abandonneront phonétismes, faits de grammaire et mots régionaux. Les locuteurs des parlers populaires roumains, confrontés avec la langue littéraire, sont, autant que nous avons pu nous en rendre compte, dans une situation semblable à celle d'un Français ou d'un Italien qui, en quittant le dialecte, utilisent un français ou un italien régional, aspect de la langue commune qui se ressent notamment des phonétismes, du lexique et des calques syntactiques régionaux <sup>1</sup>.

L'influence de la langue commune sur les parlers, étudiée dans d'autres pays de longue date — et peut-être parce qu'elle a attiré plus tôt l'attention par les aspects particuliers qu'elle a revêtus — n'a pas encore bénéficié chez nous d'une recherche historique et, pour l'ensemble, on n'a même pas étudié les formes de manifestation du processus. C'est pourquoi nous croyons qu'il mérite une recherche approfondie même si, ou bien justement parce que, comme nous l'avons montré jusqu'ici, les aspects linguistiques concrets sont différents. L'influence de la langue roumaine littéraire sur les parlers commencera à s'exercer, d'abord dans les Principautés Unies et, après 1918, sur tout le territoire de la Roumanie, dans des conditions différentes en quelque sorte, correspondant aux phases dans lesquelles se trouvait l'État capitaliste roumain mais, aussi, à la situation linguistique et à la tradition culturelle des populations de chaque province. Puisque nous ne pouvons pas nous arrêter ici pour faire les distinctions qui nécessiteraient l'étude spéciale du problème, nous en

roumaine de Cluj à Feleac (localité près de Cluj, en Roumanie), enquête à laquelle Karl Jaberg a pris part, celui-ci notait : « Je näher die Mundart der Sprache des Fragers — und hier sind die mundartliche Merkmale nicht sehr ausgesprochen —, desto schwieriger ist es für den Auskunftgeber, mundartliche und schriftsprachliche (oder städtische) Formen auseinanderzuhalten », *Tagebuchblätter*, dans *Sprachwissenschaftliche Forschungen und Erlebnisse*, Paris — Zürich — Leipzig, 1937, p. 121.

1. Quelques problèmes des langues régionales sont discutés par A. Dauzat, *Essai de méthodologie linguistique...*, p. 194; Auguste Brun, *La langue française en Provence...*, p. 152; de même, *Le français de Marseille*, Marseille, 1931 et J. Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, consacrés entièrement à des français régionaux; B. Migliorini, *Storia della lingua italiana* 3, p. 674; De Mauro, *Storia linguistica dell'Italia unita*, p. 123-129, 372-404. Le transfert des habitudes phoniques héritées de la langue naturelle, le dialect, dans le français qu'on prononce, ce qu'on nomme « accent », est considéré par A. Brun, *Parlers régionaux...*, p. 137-138, et J. Séguy, *op. cit.*, p. 10, 17, comme une manifestation du substrat. Nous regrettons de ne pas avoir eu une documentation plus récente pour le français.

esquisserons seulement les conditions générales. L'occupation principale de la grande majorité de la population était l'agriculture, une agriculture dans laquelle les moyens techniques avancés avaient pénétré seulement au niveau de la grande propriété. La plupart des habitants vivaient dans le milieu rural ; un grand nombre de ceux-ci étaient des illettrés. Les contacts avec la langue littéraire étaient dus aux relations avec l'administration d'État, au service militaire, au développement des moyens de communication, au contact avec la justice, aux changements survenus dans la façon de s'habiller et, bien sûr, aux progrès dans la scolarisation, dans la diffusion du livre, des journaux, etc. Par suite des circonstances particulières dans lesquelles avaient lieu ces contacts (par exemple : les employés pouvaient être, eux aussi, des habitants de l'endroit ; pendant leur service, les soldats se trouvaient parmi les locuteurs du même parler ou d'un autre parler régional), les résultats sont limités. Sur la foi de quelques recherches partielles, nous pouvons observer que l'influence de la langue littéraire se fait sentir, au commencement, notamment dans le domaine du lexique.

La source qui nous permet l'étude de l'influence de la langue littéraire sur les parlers populaires roumains dans cette première phase du processus, depuis le commencement jusqu'aux années de la Deuxième Guerre mondiale, c'est l'*Atlas linguistique roumain*. Dans cette période-là les conditions politiques, économiques et culturelles de la Roumanie n'ont pas connu, par rapport à la période qui suivra, de changements qualitatifs.

Un examen du domaine le plus sensible à l'innovation de la langue, le vocabulaire, d'après l'*Atlas linguistique roumain*, nous permet la connaissance de la pénétration du néologisme, parallèlement, dans tous les groupes onomasiologiques contenus dans l'Atlas. Comme la question a été adressée indirectement <sup>1</sup> et qu'on a noté la réponse spontanée <sup>2</sup> des informateurs, nous pouvons connaître l'acte individuel du sujet parlant <sup>3</sup>. Par conséquent, relativement au néologisme, excepté les aspects formels,

1. S. Pușcariu, *Préface à l'Atlas linguistique roumain*, p. 11.

2. S. Pop, *L'Atlas linguistique de la Roumanie*, loc. cit., p. 90.

3. K. Jaberg, *A probos de A. Griera* : « ... ce que l'Atlas nous donne, c'est la parole » ; dans *Sprachwissenschaftliche Forschungen und Erlebnisse*, p. 226 ; voir aussi Iorgu Iordan : « Atlasul lingvistic ne introduce oarecum în laboratorul graiului viu, punîndu-ne în situația de a asista la munca grea și obositoare a limbajului omenesc » (L'Atlas linguistique nous introduit, en quelque sorte, dans le laboratoire du langage vivant, nous faisant assister au travail dur et fatigant du langage humain), *Lingvistica romanică*, p. 160.

nous pouvons apprécier la place que celui-ci occupe dans la structure du vocabulaire des parlers populaires ; nous avons essayé d'analyser ce problème en étudiant le néologisme dans la terminologie agricole roumaine <sup>1</sup>.

La comparaison, entre quelques langues seulement, nous montre des différences frappantes au sujet du processus de transformation des parlers populaires par la langue commune. A côté des pays où le processus remonte à quelques siècles, comme la France ou l'Espagne <sup>2</sup>, il y en a d'autres où il est relativement récent (l'Italie ou la Roumanie). Rome nous offre la situation originale d'une capitale qui a adopté un dialecte qui n'était pas le sien et est devenu le foyer de propagation de celui-ci, promu langue nationale <sup>3</sup>. M. Gukman, s'occupant spécialement de la langue allemande, concluait, à juste titre, que les rapports langue littéraire-dialecte constituent un problème spécial pour chaque langue <sup>4</sup>. Néanmoins, l'étude plus attentive du processus, même telle qu'elle s'est réalisée jusqu'à nos jours, nous montre, à un certain niveau, beaucoup de ressemblances. Partout, par exemple, les voies de la pénétration de la langue nationale sont les mêmes ainsi que la réaction des locuteurs devant l'innovation. La phonétique et la morphologie sont les compartiments qui résistent davantage à l'action nivellatrice de la langue littéraire.

Le problème des relations entre les patois et la langue commune s'avère non seulement un des plus importants, le plus important peut-être <sup>5</sup>, de l'étude des patois, mais aussi un problème important de l'histoire contemporaine de la langue.

\*

Pour achever, il faut mentionner que, dans le présent article, nous avons seulement esquissé un tableau de quelques-uns des problèmes théo-

1. *Neologismul în terminologia agricolă românească, pe baza ALR*, « Anuarul de filologie » (Jassy), XV, 1964, p. 77-98 et *Numele mașinilor agricole în graiurile limbii române, pe baza ALR. Creații pe teren românesc și împrumuturi din alte limbi, cu circulație locală*, « Limba română », XVI, 1967, 6, p. 499-512.

2. Alonso Zamora Vincente, *Dialectologia española*, Madrid, 1960, p. 9. Pour les différences entre la France, l'Italie et l'Allemagne, v. aussi Wartburg, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris, 1946, p. 191-205.

3. B. Migliorini, *Dialetto e lingua nazionale a Roma*, RLiR, IX, 1933, p. 374-380 ; pour la situation linguistique de Rome, voir aussi Tullio De Mauro, *Storia linguistica dell'Italia unita*, p. 28-29, 320, 394-397.

4. *Langue littéraire et dialecte*, dans *Communications et rapports du Premier Congrès international de dialectologie générale*, I, Louvain, 1964, p. 287.

5. O. Bloch, *La pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales*, p. 1.

riques préliminaires soulevés par l'étude de l'influence de la langue littéraire sur les parlers roumains, d'après l'*Atlas linguistique roumain*. Durant le développement de ce thème, ils seront approfondis et complétés par d'autres, dont nous n'avons pas pu discuter ici. Pour tous ces problèmes les détails seront précisés grâce à l'incroyable richesse de faits et suggestions que nous offre l'Atlas, à la suite d'une investigation minutieuse.

Ainsi comme nous l'avons déjà annoncé, nous avons eu comme but de souligner le caractère spécifique du processus étudié pour le roumain, à l'aide d'une comparaison avec le français et l'italien. Au cours de celle-ci, loin de faire abstraction de distinctions, de divers aspects et degrés, entre ces trois langues, nous avons utilisé ces distinctions, pour préciser les différences et, en dépit des apparences, les ressemblances entre ces trois langues concernant un processus pour lequel les facteurs extra-linguistiques ont une si grande importance.

Stelian DUMISTRĂCEL.